Démarches et obligations administratives : comment garder le sourire ...

Objectifs
Mieux s'organiser autour des principaux droits et obligations administratives

Contenu
Quand on est paysan, la paperasse n'est pas ce qu'on préfère, quand on oublie ou fait mal, cela a des conséquences économiques... Il est important de bien s'organiser !

Nous analyserons d'abord les conséquences du choix du statut fiscal et du statut social : les différents régimes de TVA, de bénéfice agricole (BA), l'impact du BA sur le revenu global du foyer fiscal.
Nous détaillerons les liens entre revenu imposable, prestations sociales et autres aides financières, les principaux crédits d'impôts en agriculture et la base de calcul des cotisations sociales.

Dans un 2nd temps, nous identifierions les principales obligations déclaratives (livre de caisse et facturation), et les différentes aides disponibles (remboursement TIC, aide à l'embauche...). Nous finaliserons un calendrier des obligations administratives adapté à votre situation.

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 01/02/2018

Tarifs
Non agricole 175€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Caution de 50€ (non encaissée et restituée si présence à la formation) / Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€ ou 7€ petits budgets)

Plus de renseignements
Responsable de stage : Anne-Sophie Robast
ADDEAR Gard
26 rue Centrale
30190 Saint Geniès de Malgoirès
Tel. 04 66 63 18 89
addearg.formation@gmail.com

N° d'organisme de formation : 91300280330

Taux de satisfaction : %

Repas tiré du sac le midi et une attestation de présence vous sera remise

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

09 févr 2018 09:00 - 17:00 (7hrs)	Addearg 26 rue Centrale 30190 Saint Geniès de Malgoirès	Animatrice ADDEARG Brigitte Barthas (AFOCG TV 34)

Partenaire(s)

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

_ _

Courriel _

Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire)